

STATISTIQUE DU CANADA.

RECENSEMENT DE 1890-91.

INTRODUCTION.

SECOND VOLUME.

Ce volume, qui est le deuxième de la série, comprend seize tableaux.

Le tableau I donne les résultats du recensement, relativement aux âges. A partir de moins d'un an jusqu'à cinq, les âges sont donnés pour chaque année. A partir de cinq ans, ils sont donnés par périodes quinquennales, conformément au désir du registraire général en Angleterre, communiqué officiellement à toutes les différentes parties de l'Empire Anglais.

Les tableaux II-VI se rapportent à la population et sont une analyse du tableau I, divisant la population comme suit—mariés, en veuvage, non mariés, aveugles ou autrement affligés.

Les tableaux VII-XI traitent des mortalités, indiquant les âges, le sexe, l'état civil, les lieux de naissance, les occupations et les causes de décès. Le nombre de mortalités rapportées montre une faible proportion pour le Canada. Nous avons toute raison de croire que l'énumération a été bien faite, et nous en avons une preuve évidente dans plusieurs endroits de cet ouvrage.

Le nombre de décès rapportés pour les différentes provinces est comme suit :—

Colombie Anglaise.....	13·94	par 1,000 de la population.		
Manitoba.....	10·36	“	“	“
Nouveau-Brunswick.....	13·36	“	“	“
Nouvelle-Ecosse.....	14·57	“	“	“
Ontario.....	11·30	“	“	“
Ile du Prince-Edouard.....	12·26	“	“	“
Québec.....	18·91	“	“	“
Territoires du Nord-Ouest.....	7·32	“	“	“
Canada.....	14·10	“	“	“

Le tableau XII traite des occupations. Elles sont divisées en six classes. La première comprend les producteurs de matières premières ; la seconde, les agents distributeurs ; la troisième, les fabricants ; dans la quatrième et la cinquième classes sont comprises toutes les personnes engagées dans le service personnel et domestique, et celles aussi engagées dans le service professionnel ; la sixième comprend les occupations non-productives. Dans cette dernière classe sont compris en outre les étudiants en médecine et en loi, les religieuses, et toutes les personnes qui se préparent à entrer dans des professions qui plus tard leur seront rémunératives, ou toutes les personnes qui se dévouent pour l'humanité, sans en attendre compensation, ou encore toutes les personnes qui, après avoir travaillé, se sont retirées complètement de la vie active.

Pour les personnes ayant plus d'une occupation, nous avons entré celle qui semblait être la plus importante, ou encore celle que cette personne-là suivait lors du recensement. Prenons, par exemple, une personne ayant deux occupations, une dans les industries